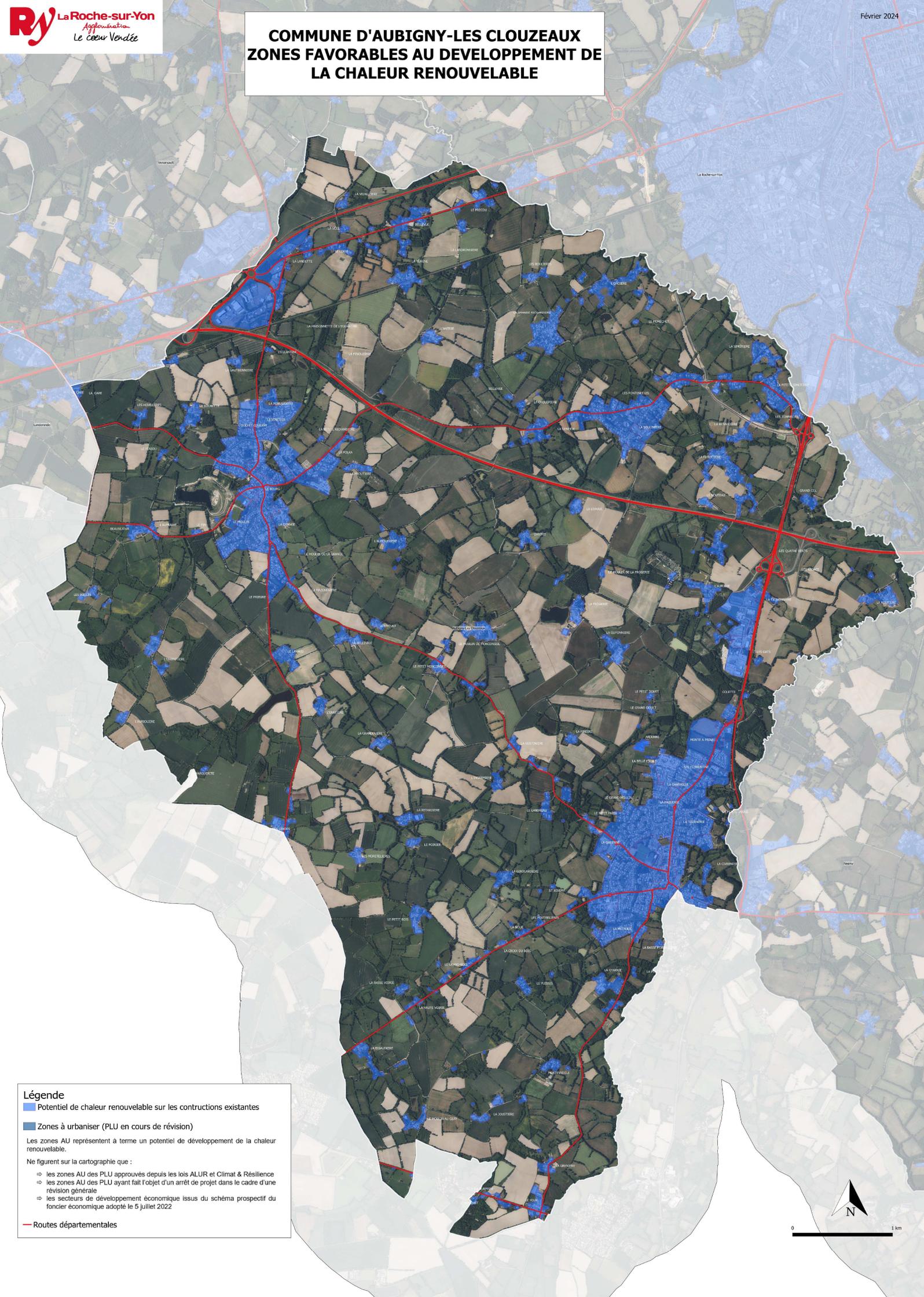


**COMMUNE D'AUBIGNY-LES CLOUZEAUX
ZONES FAVORABLES AU DEVELOPPEMENT DE
LA CHALEUR RENOUVELABLE**



Légende

■ Potentiel de chaleur renouvelable sur les constructions existantes

■ Zones à urbaniser (PLU en cours de révision)

Les zones AU représentent à terme un potentiel de développement de la chaleur renouvelable.

Ne figurent sur la cartographie que :

- ⇒ les zones AU des PLU approuvés depuis les lois ALUR et Climat & Résilience
- ⇒ les zones AU des PLU ayant fait l'objet d'un arrêt de projet dans le cadre d'une révision générale
- ⇒ les secteurs de développement économique issus du schéma prospectif du foncier économique adopté le 5 juillet 2022

— Routes départementales

